



# RAPPORT MORAL



Mesdames, Messieurs,

Très chères entrepreneures sociales, chers entrepreneurs sociaux,  
Chères adhérentes MILITANTES, chers adhérents MILITANTS,  
Chers amis,

C'est avec beaucoup d'humilité et de réjouissance que nous nous retrouvons, enfin, même si la distance numérique semble nous séparer, quelque chose de plus fort que la distance, quelque chose d'intense qui nous rapproche inexorablement..., encore plus dans cette actualité troublée et troublante d'une crise sanitaire instable et incertaine... Et nous sommes aujourd'hui unis, réunis... Qui aurait pu prédire que nous ferions en cette fin septembre 2020, le bilan de l'année 2019... Etonnante et inédite situation !

**« Comprendre, c'est déjà entreprendre »**

2019, fut une année intense et une année de résultats chiffrés :

- Croissance du nombre d'adhérents : l'UNEA représente aujourd'hui 70% des EA et 32 000 salariés,
- Croissance du résultat financier de l'association avec un retour à l'équilibre après trois exercices déficitaires,
- Croissance de l'offre de formation de l'Académie UNEA pour ses adhérents, concrétisée par une production sans précédent,
- Croissance constante des participants aux 3 premières étapes de l'inclusive tour,
- Croissance des participations aux journées régionales de l'UNEA,
- Croissance du nombre d'utilisateurs de l'outil GPEC e-Formadapt,

Tant d'autres faits marquants que je ne mentionne pas et que vous retrouverez dans le magnifique rapport d'activité 2019 de l'UNEA. Je souhaite terminer cette liste panégyrique de la puissance de l'UNEA par celle qui reflète le plus notre raison d'être sociétale, notre utilité sociale : LA croissance des créations d'emploi pour les personnes en situation de handicap exclues ou très éloignées de l'emploi au sein des Entreprises Adaptées : + de 5000 contrats de travail signés par l'intermédiaire du seul réseau Cap Emploi et plus de 600 CDD Tremplin sur l'année 2019...

Nous pouvons être fiers de l'accomplissement de notre raison d'être sociétale de création malgré les difficultés et les doutes liés à la première année de mise en œuvre de la réforme et d'un contexte instable...

## RAPPORT MORAL

Ces doutes et ce contexte instable dont il est question en 2019 sont traduits et résumés en ces quelques mots dans un courrier, un plaidoyer, remis en main propre à Madame la Ministre du Travail :

*« Nous faisons face aujourd'hui à de vives inquiétudes sur la capacité de l'Agence de Services et de Paiement (ASP) à accompagner la mise en œuvre de notre engagement commun « Cap vers l'Entreprise Inclusive 2022*

*Une multitude d'anomalies informatiques ont été constatées, remontées, essayées d'être corrigées, mais la situation actuelle, plus de 14 mois après la mise en œuvre de la réforme des Entreprises Adaptées est inacceptable. Aujourd'hui cette situation occasionne des difficultés de trésorerie qui obèrent et limitent la capacité d'investissements et d'entrepreneuriat des dirigeants.*

*Nous ne pouvons que regretter de pas avoir été associés, malgré nos demandes régulières, à un groupe de travail de suivi du projet de conception et d'intégration des évolutions informatiques liées à l'application du nouveau contexte réglementaire.*

*Vous comprendrez que cette situation met en danger les Entreprises Adaptées.*

*Pour garantir la réussite de l'engagement national, nous souhaitons la mise en œuvre effective des chartes structurantes du fonctionnement des comités des régions (composition, organisation, droit de vote, champs d'interventions...) conformément aux engagements de la circulaire DGEFP (Fiche N°6).*

*Nous demandons également le lancement et la mise en œuvre du comité scientifique d'évaluation prévu dans la loi. ».*

Nous pourrions ajouter beaucoup de sujets comme celui des difficultés de disposer de candidatures aux postes à pourvoir dans les Entreprises Adaptées qui sont détaillées dans notre rapport d'activité.

L'année 2019 fut également marquée par de nombreux autres échanges de courriers, d'emails, de réunions avec les services de l'Etat et les cabinets ministériels. Je tiens tout particulièrement à remercier de ma considération les fonctionnaires opérationnels qui ont œuvré pour réussir le Cap, pour se battre, pour comprendre et proposer des solutions dans des contextes parfois tumultueux....

Je reviens sur le qualificatif « d'intense » que j'utilisais dans mon propos introductif. Je qualifiais 2019 comme une année intense, mais je peux également affirmer que l'UNEA a été intense ! Oui, l'UNEA a su être intense ! Etre intense, au lieu d'être seulement concentrée et studieuse, être intense quand on ne nous le demande pas, être intense quand les autres ne le sont pas, être intense quand rien ne va, voilà le combat de tous les jours de l'UNEA en 2019 (et 2020 ...). Quand c'est dur, c'est là que l'on sait ce qu'on vaut !

C'est dans l'intensité que nous avons su mobiliser les forces de nos alliances respectueuses d'une volonté commune de promouvoir et magnifier le modèle de l'Entreprise Adaptée. C'est aux côtés d'APF France Handicap, ANRH, APAJH, Unapei, Fédération des Aveugles de France, FEHAP, GEPSO que nous avons obtenu :

- Le maintien de la trajectoire budgétaire du PLF 2020,
- La non application des différents écrêtages sur l'exercice 2019,

## RAPPORT MORAL

- La fongibilité des aides liées au dispositif de la mise à disposition avec les aides au poste « socles »,
- L'actualisation de la Fiche N°6 de la DGEFP concernant le FATEA, et plus particulièrement la notion de rétroactivité, la structuration des comités régionaux, l'aide à la compensation des surcoûts des reliquats d'investissements de 2018,
- La mise à jour et la simplification des documents liés au processus de recrutement et au justificatif de l'éligibilité aux aides compensatoires des conséquences du handicap des salariés transmis par le Service Public de l'Emploi ;

### Etre intense, l'UNEA l'a été...

Notre rapport moral 2018 rappelait que l'UNEA s'est construite autour de bâtisseurs militants du modèle Entreprise Adaptée. De cette intensité, l'UNEA est devenue le premier militant des Entreprises Adaptées, certainement leur plus habile ambassadeur militant.

Je ne peux pas oublier les propos du Président Stéphane Foisy dans son rapport d'orientation 2017 où il écrivait ses quelques mots :

*« Parce qu'un Président seul n'est rien, donc nous les membres du bureau, les administrateurs, les délégués régionaux, tous les salariés de l'UNEA, les chargés de missions proches du terrain. Mais surtout nous les entrepreneurs sociaux qui au quotidien créons de la richesse nationale en employant les plus faibles, les plus exclus de notre société. C'est nous, le terrain qui faisons le JOB. » ;*

Nous avons fait le job, vous pouvez être fiers de votre accomplissement : c'est du fruit de votre travail, de la réalisation de vos projets, du dynamisme de la création d'emplois que vous avez inspiré l'UNEA, que vous avez inspiré votre UNEA militante.

Parfois, lorsque rien ne va, lorsque nous n'avons pas assez ou trop d'informations, ou tout simplement pas le temps de lever la tête d'un quotidien acharné... nous doutons, nous doutons de tout et parfois de nous-même... Il peut même parfois nous arriver de douter du sens de l'UNEA, de ses positions, de ses choix, de ses combats...

C'est pour cette raison notamment qu'en début 2018 nous avons décrit, en alliance l'identité du modèle de l'Entreprise Adaptée, garante du sens et des combats que l'UNEA mène au nom de ses adhérents.

Fort de ce cadre référentiel du modèle de l'entreprise adaptée, nous avons, avec nos alliés, obtenu un progrès législatif significatif qui protège désormais l'identité et l'existence des Entreprises Adaptées : l'article L5213-19 du code du travail. Ce texte permet de qualifier singulièrement la nature et surtout l'objet de l'aide au poste :

- **Nature de l'aide au poste** : Cette subvention est une aide forfaitaire à l'emploi de travailleurs reconnus handicapés versée à l'entreprise adaptée qui peut varier pour tenir compte de l'impact du vieillissement de ces travailleurs.
- **Objet de l'aide au poste** : Subvention salariale forfaitaire contribuant à compenser les conséquences du handicap et des actions engagées liées à l'emploi des travailleurs reconnus handicapés.

L'objet de l'aide au poste en Entreprise adaptée est centré autour de la notion fondamentale de « compenser les conséquences du handicap », alors que par exemple la loi précise que

## **RAPPORT MORAL**

l'objet des aides perçues par les SIAE est de « permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion professionnelle ».

Le rapport d'activité 2019 de l'UNEA montre les premiers résultats des 10 engagements de notre feuille de route 2019 – 2020 votés lors de notre précédente assemblée générale. Ils ont été démarré en toute intensité :

1. Faire de la réforme du cadre législatif et réglementaire des entreprises adaptées de véritables opportunités d'un développement économique créateur d'emplois,
2. Obtenir une solution à la dérive de la tarification AT/MP dans les Entreprises Adaptées et à l'augmentation des coûts sociaux (prévoyance),
3. Faciliter la mobilisation du fonds de transformation pour accompagner le changement d'échelle des entreprises adaptées,
4. Faire reconnaître au niveau européen le modèle « entreprise adaptée » dans son optique inclusive,
5. Accompagner les Entreprises Adaptées qui créent et les Entreprises Adaptées qui souffrent dans leur nécessaire changement d'échelle économique, social et financier,
6. Créer les conditions d'un maillage de tous les acteurs institutionnels, experts et économiques de l'emploi des personnes en situation de handicap autour de la professionnalisation pour disséminer à toute la société civile et économique les bonnes pratiques d'innovations inclusives et sociales des Entreprises Adaptées,
7. Faire respecter l'identité du modèle Entreprise Adaptée dans son optique inclusive,
8. Promouvoir, respecter et magnifier l'utilité du modèle Entreprises Adaptées dans son optique inclusive. Féliciter, célébrer les réussites,
9. En collaboration avec Deloitte et le comité scientifique d'évaluation de la réforme des Entreprises Adaptées, mesurer et analyser les niveaux de compensation du handicap au regard des nouvelles règles de financement des EA (plus particulièrement la notion des surcoûts),
10. Créer un fonds d'industrialisation à « vocation sociale » pour accompagner et faciliter l'investissement des Entreprises Adaptées dans leur optique inclusive à changer d'échelle.

## **10 engagements pour donner du sens à l'action militante de l'UNEA**

Enfin avant de terminer ce rapport moral 2019, je souhaite remercier sincèrement l'équipe des salariés de l'UNEA dans son ensemble. En effet, si nous avons pu passer la crise sanitaire enveloppés d'un appui bienveillant de l'UNEA en 2020 et rebondir d'une année 2019 complexe, nous ne l'aurions jamais fait sans notre équipe de salariés dont je suis particulièrement honoré de leurs résultats.

En liminaire, c'est aussi le moment de saluer l'arrivée réussie et remarquable de Céline Fiorina, au poste de Directrice des Opérations, qui forme une dyade avec « notre » Sébastien Citerne ; une dyade de Gouvernance et pilotage d'une UNEA toujours plus militante et conquérante. Dans la même dynamique de réussite, nous avons enregistré les arrivées de Christel Marivin (IDF, Centre Val de Loire et Partenariats), de Viviane Tichit (Occitanie, PACA

## **RAPPORT MORAL**

et Corse) et de Joël Triballier (Bretagne et Pays de la Loire). Pour Pascale Odoux (Hauts de France et Normandie), Benoit Berny ( Grand-Est et Bourgogne-Franche-Comté), Marion Baud (AURA), François Xavier Henry de Villeneuve (Nouvelle Aquitaine), Yoann Piplin et Alexandra Gimondi (Academie UNEA), Madalena Mouturier (Administration), Michel Lutun (Projets), Stéphane Cahen (Nouvelle Aquitaine et appui communication), Sébastien Baguerey (Eucie, Erasmus et lab2i), Malik Mahtal (PIA), Mohamed Rhanem (Finances) et, au combattant acharné de la première heure Sébastien Citerne, j'adresse toute ma considération et sympathie la plus respectueuse, quel travail accompli ! Une équipe, une union sort grandie de cette période de doute. Merci.

L'UNEA promeut, protège et accompagne tous ses adhérents, qu'ils souffrent ou qu'ils créent...

Continuons à militer pour une Société plus équitable, continuons à militer pour que les personnes en situation de handicap puissent exercer un emploi dans le contexte du droit commun ordinaire... Dès lors continuons à militer ensemble pour que les modèles ordinaire (de croissance économique) et extraordinaire (de puissance inclusive) de l'Entreprise Adaptée montrent la voie, qui guide une société qui, parfois, doute d'elle-même... Alors, mes amis, gardons le Cap ! Et relevons ensemble le défi de l'emploi des personnes en situation de HandiCap !

Forte et puissante de son expertise technique renforcée, puisse l'UNEA continuer à nous guider vers la croissance inclusive !

Je vous remercie

Votre dévoué représentant,  
Cyril Gayssot.